

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 019/2022

A la société I-SERVICES TELECOMS

Après avoir reçu le contrat du marché n° DC/MES/CNSSAP/CM/SMG/2021/004, conclu avec la CNSSAP, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre mille soixante-quatre, trente-cinq centimes (USD 4 064,35) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 21/02/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général